ROUBAIX

REDACTION : 39, rue Pauvrée. Tél. 9.51
DEPOT CENTRAL : 13, rue du Bassin

La fête annuelle de l'Association des A. E. de notre école textile

L'Association des anciens élèves de l'Ecole nationale supérieure des Arts et Industries textiles a célébré hier sa fête annuelle, sous la présidence du plus éminent de ses membres, le grand peintre roubaisien Jean-Jacques Weerts.

L'assemblée générale s'est tenue à dix heures et demie du matin, dans le grand amphithéâtre de l'école. Aux côtés du président, avaient pris place MM. Champier, directeur de l'école ; Florquin, secrétaire-général de l'Association ; Dervaux, Labbe, Zimmermann, secrétaires.

Des rapports furent lus par les secrétaires des différents groupes : MM. Philippe, pour les Beaux-Arts ; Dervaux, pour la mécanique ; Zimmermann, pour le peignage et la filature ; Labriffe, pour le tissage, et Wibaux, pour la teinture.

M. Labbe a donné ensuite le compte-rendu moral et financier de l'Amicale. Il a en outre annoncé la prochaine publication d'un Bulletin technique périodique.

Des allocutions de MM. Weerts et Champier ont clos la séance.

LE BANQUET

L'après-midi, à deux heures, le banquet réunissait au cercle de l'industrie, une centaine de convives.

Il fut empreint de la franche et cordiale gaieté qui anime toutes les réunions de l'excellente association.

On y remarquait notamment, outre la présence du vénéré maître roubaisien J.-J. Weerts et de M. Champier, administrateur de l'école, celle de M. le docteur Dupré, représentant le Conseil municipal MM. Henri Honoré et Joseph Leblanc, membres du Conseil supérieur, les membres du Comité de l'association, les professeurs ; MM. le sous-préfet, le député-maire de Roubaix, l'inspecteur-général des arts appliqués, l'inspecteur de l'enseignement technique.

Au champagne des toasts ont été prononcés par MM. Weerts, Champier et Mme Reboux qui a lu à l'assemblée des vers charmants qu'un tourquennois anonyme a dédiés au maître Weerts.

Notre ami le docteur Dupré a pris ensuite la parole, et son allocution a été à la fois un éloge et un enseignement.

UN DON DU MAITRE WEERTS À LA VILLE DE ROUBAIX

L'actif adjoint à l'instruction publique et aux beaux-arts, après avoir rappelé comment le grand peintre Weerts avait augmenté le patrimoine de gloire de notre ville, révéla qu'il se présentait aujourd'hui contre ur véritable mécène ayant fait part à la ville de son intention de lui faire don d'une partie de ses œuvres.

En le remerciant chaleureusement de ce geste somptueux, le docteur Dupré déclara que l'Administration municipale avait décidé de mettre à sa disposition l'une des plus belles salles de l'Hôtel-de-Ville.

UN INTERESSANT PROJET

L'orateur, aussi soucieux des réalisations de l'ordre pratique qu'attentif aux hautes spéculations de la science et de l'art, fit part à ses auditeurs d'un projet extrêmement intéressant relatif à une nouvelle organisation de l'enseignement technique à Roubaix.

L'effort admirable accompli par notre Ecole et son association permet d'attendre de nouveaux progrès. A l'exemple de l'Université du travail de Charleroy, où l'enseignement professionnel supérieur est pratiqué par toutes les branches de l'industrie, l'Ecole des arts et industries textiles de Roubaix pourrait modifiant son organisation, se développer dans ce sens. Ainsi notre école ne tarderait pas à « devenir la première, non seulement au point de vue national, mais encore au point de vue international ».

Ce discours a produit une vive impression et il y a lieu de croire qu'il portera ses fruits, pour l'honneur et la prospérité de Roubaix.

Le banquet s'est terminé par un concert des plus goûtés auquel prirent part plusieurs membres de l'Association, parmi lesquels MM. Duhamel, Eclement, Schepens, Dufrany, Leleu, le pianiste Lecocq et le violoncelliste Lachantre.

AUX COMMERÇANTS DETAILLANTS

C'est aujourd'hui lundi 6 février, à 4 heures précises du soir, qu'aura lieu salle du Café Pandore, 28, rue Pauvrée, à Roubaix, la grande réunion commerciale organisée par la Fédération des Syndicats Commerciaux Détaillants de Roubaix et ses cantons ; à l'ordre du jour : Les coefficients de l'impôt sur les bénéfices commerciaux ; Le forfait pour la taxe sur le chiffre d'affaires ; Questions de la plus haute importance.

La carte fédérale ou le livret syndical sera rigoureusement exigé à l'entrée.

Les détaillants de toutes professions et détaillants doivent tous, dans leur intérêt, assister à cette réunion.

LA QUATRIEME CONFERENCE DE L'ASSOCIATION LITTERAIRE

La Conférence de M. Camille Bellaigue, sur « Molière et la Musique », avec audition d'artistes de la Comédie Française, qui était fixée au mardi 7 février, aura lieu aujourd'hui lundi, à 17 heures, à la Salle Pierre Destombes.

La cinquième conférence est reportée au jeudi 23 février. Elle aura pour sujet l'œuvre d'Edmond Rostand, et sera faite par M. Gaston Rageot.

LA PARTICIPATION AUX BENEFICES DANS L'INDUSTRIE TEXTILE

Il vient de paraître, sous ce titre, une brochure extrêmement intéressante qu'il convient, à tous ceux qui ont quelque souci des questions sociales dans notre région, de lire attentivement et le conserver à portée de la main.

Sur des ouvrages de littérature, souvent bien inspirés, mais qui ne sortent guère du domaine du Rêve, elle présente l'avantage d'être essentiellement pratique, puisque les données dont elle est faite sont le résultat de l'expérience.

Pour les « patrons » comme pour les « ouvriers », elle offre, en outre de véritables garanties de sincérité ainsi que la possibilité de réalisation, car son auteur est un fabricant et commerçant de notre ville.

Ecrits dans un style très clair, accessibles à tous, les quelques articles dont se compose l'opuscule de M. Dubrunfaut, ont pour conclusion le règlement même des ateliers et magasins Dubrunfaut, où la participation aux bénéfices est un fait accompli.

Ce patron montre ainsi comment, sans laisser ses affaires péricliter et tout en se réservant une part suffisante des bénéfices, on peut consacrer 2.3 de ces bénéfices au travail, 1/6 à la direction et 1/6 au capital.

Quelque opinion que l'on puisse avoir d'ailleurs de la question, il est impossible de s'en désintéresser, étant données les transformations inévitables que la marche du progrès doit amener en ce sens dans des temps probablement très prochains.

LE ROLE SOCIAL DE LA FEMME

Nous rappelons que Mme Léon Brunschwicg, de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, viendra faire une conférence à Roubaix (salle du Conservatoire de Musique, rue de Soubise), le lundi 6 février, à 15 heures. Elle traitera de questions intéressant le rôle social de la Femme.

Toutes les classes de la société y sont invitées. L'entrée sera libre et gratuite.

Mme Léon Brunschwicg est connue de beaucoup de nos concitoyens. Fondatrice et Directrice de l'Œuvre Parisienne pour le logement des réfugiés des régions envahies, elle a logé et secouru plus de 30.000 réfugiés, par le moyen le plus efficace et le plus digne d'aider ceux que la guerre jetait sans abri sur les chemins.

L'activité sociale de Mme Brunschwicg s'est exercée en d'autres œuvres, tout aussi importantes ; son esprit d'organisation, sa grande faculté de travail, et la bonté de cœur dont elle a fait preuve en toutes ses œuvres, font présager que la conférence sera intéressante pour tous.

L'entrée à cette conférence est entièrement libre. Nos lecteurs et nos lectrices sont priés, par le Comité organisateur, de considérer la présente communication comme une invitation.

GRANDE FETE DE CHARITE

Le comité des fêtes des quartiers du Sacré-Cœur et du Jean-Ghislain, organise une grande fête de charité au bénéfice des vieillards des hospices de Roubaix, les samedi 8, dimanche 9 et lundi 10 juillet 1922.

Pour tous les Commerçants et particuliers, une grande réunion aura lieu le mardi 7 février, à 7 heures du soir, dans la salle de M. Arthur Lemen, débitant de tabac, 1, rue de la Vigne.

Ordre du jour : 1. Causerie sur les fêtes futures par le président, M. Alfred Desquiens ; 2. L'itinéraire des fêtes (M. Joseph Olivier) ; 3. Placement des kiosques ; 4. Inscription des jeux divers par le secrétaire, M. Emile Lantrieux ; 5. Pour les dons et lots, faire parvenir au commissaire général, M. Paul Bouchez, rue de la Vigne, 95 ; 6. Election d'une commission d'honneur. — *La Commission.*

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Les rôles relatifs à la taxe sur les cercles et aux droits d'épreuve des appareils à vapeur sont entre les mains de MM. les percepteurs et mis en recouvrement à partir de ce jour.

AUX DEBITANTS DE BOISSONS

Le Syndicat des Débitants de Boissons de Roubaix et ses cantons invite ses adhérents à assister à la réunion commerciale qu'organise la Fédération des Syndicats Commerciaux à laquelle il est affilié, aujourd'hui lundi 6 février, à 4 heures, salle du Café Pandore, 28, rue Pauvrée, à Roubaix. La question du coefficient et de son application y sera discutée.

AMICALE DE LA RUE DES ARTS

Voulant reprendre ses fêtes traditionnelles d'avant-guerre qui obtenaient tant de succès près de la population roubaisienne, l'Association amicale des anciens élèves de l'Ecole de la rue des Arts organise, pour le 18 février courant, dans la superbe salle du Casino-Palace, son premier grand concert d'hiver.

Nous pouvons annoncer dès maintenant à nos lecteurs que des artistes en renom, et déjà applaudis dans notre ville, rehausseront cette fête par leur participation assurée.

Ce concert étant offert aux membres honoraires et actifs de l'Amicale de l'Ecole, est rappelé à ces derniers que seuls pourront y avoir accès, ceux qui seront en possession de la carte d'identité de 1922 (groupes sportif, tir, cyclisme, etc.)

HOSPICES DE ROUBAIX
Dispensaire A

Le Dispensaire A, rue de l'Alma, 86, sera fermé demain mardi.

Il sera réouvert jeudi prochain comme d'habitude, l'après-midi.

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel de Ville ;
Téléphone : 9,85

La Préparation Militaire

La question de la préparation militaire préoccupe, et à bon droit, tous les esprits soucieux des destinées du pays. Les uns l'exaltent, les autres la dénigrent.

Entre ces extrêmes, il est facile de trouver la vérité, et d'assigner à cette œuvre, aujourd'hui si répandue, la place qu'elle doit occuper dans la formation de notre jeunesse.

Aucun républicain, aucun démocrate ne saurait accorder son patronage, ni son appui moral à une œuvre de préparation militaire qui aurait pour but d'entretenir, chez nos jeunes gens, un état d'esprit militariste et guerrier. Ceux qui songeraient à une guerre nouvelle en orientant vers ce but exclusif nos œuvres de préparation militaire, seraient méprisables. La guerre est une abomination, non seulement par les crimes qu'elle accumule et autorise, dans une certaine mesure, mais aussi parce qu'elle opère dans l'humanité une sélection à rebours. Ce sont les meilleurs qui se font tuer à la guerre; et dire que l'or a en vue la grandeur et la force de la patrie quand on forme des jeunes gens dans le dessein de les jeter sur un champ de bataille, d'où ils ne reviendront pas ou bien d'où ils reviendront diminués est une abominable erreur.

Le but que doivent se proposer les dirigeants de nos sociétés de préparation militaire nous apparaît beaucoup plus noble; ils viseront à faire des soldats, ce qui n'est pas la même chose que de faire des guerriers. Le soldat n'est guerrier que dans les occasions où le devoir patriotique parle; le guerrier est un professionnel qui vit de son état, en retire profit, agit sur l'esprit public pour l'agiter, le surexciter et l'entraîner à la guerre. Nous crions: A bas le guerrier! Vive le soldat! Le soldat est sympathique, parce qu'il reste un homme; le guerrier est détesté pour sa morgue et sa raideur.

Avant tout, c'est un programme d'éducation générale, qui ordonnerait, dans une belle harmonie, toutes les qualités, toutes les aptitudes, toutes les énergies du jeune homme, que nos sociétés de préparation militaire doivent suivre.

Les exercices de tir, la marche, le saut, tout l'entraînement physique, en un mot, fortifient les muscles et trempent la volonté. Les exercices de topographie sur le terrain, font acquérir une vision plus parfaite, en même temps qu'ils donnent toutes sortes d'indications utiles pour la vie ordinaire.

Si l'on prend soin de faire de temps à autre aux jeunes gens des causeries intéressantes qui les mettront en face des vraies grandeurs de notre histoire, on aura contribué, pour une grande part, à cultiver en eux le sentiment patriotique véritable. A cette école, ils apprendront leurs devoirs de citoyens et de Français.

La préparation militaire, telle que nous la concevons, peut avoir un autre bienfait : elle formera le caractère et la volonté par la pratique d'une discipline librement consentie.

Rien n'est plus beau, à notre avis, que l'obéissance au devoir définie, dans le langage courant, par l'expression : discipline militaire. Mais, bien souvent, en prononçant ces mots, on amène le sourire sur toutes les lèvres; peu de gens prennent encore au sérieux cette discipline-là, sans doute parce que ses effets, par la faute de ceux qui devaient l'appliquer, ont été mauvais. C'est à ceux qui ont la mission d'instruire nos jeunes gens dans nos sociétés de préparation militaire à remettre en honneur ces vieux vocable terni.

Si l'obéissance, au régiment, est souvent un calcul d'intérêt, si elle a pris comme une rigidité de sabre, si elle a quelque chose de conventionnel et de froid qui ne soulève guère l'enthousiasme, elle devrait avoir, pour nos jeunes gens qui vont connaître la vie de caserne, un autre aspect. L'obéissance au devoir perd tout son prix quand elle n'est point acceptée par la raison et la volonté. Dans ce domaine encore, nos instructeurs ont un beau rôle à jouer et leur action personnelle, faite à la fois de tact, de bienveillance et d'énergie peut vraiment « préparer » nos futurs soldats à exercer, au régiment, une action bienfaisante.

Le « métier de soldat » est monotone, sans doute, et surtout plein d'ennui et de laisser-aller. N'est-ce pas là le point d'aboutissement d'une longue routine et d'une tradition qui n'en finit pas? On n'a peut-être pas assez remarqué que la vie au régiment serait moins grise et plus digne si des personnalités s'affirmaient davantage. On s'excuse aisément en déclarant qu'il est impossible à un soldat d'avoir du caractère. Comme l'on est convaincu, en franchissant pour la première fois le seuil de la caserne, que c'est là une vérité qu'il faut croire, on vit tout son temps de service dans l'état d'esprit créé par ce préjugé.

Il en serait autrement, pensons-nous, si on s'attachait à pratiquer d'une manière moins résignée l'éducation de toutes les forces dont le jeune homme dispose.

Ajoutons, pour conclure, que nous ne sommes point de ceux qui vont par les rues bêlant la paix. Nous souhaitons ardemment ,nous réclamons la fin des guerres, mais sans perdre de vue ni les incertitudes du présent, ni les devoirs qui en découlent.

Une armée nous est nécessaire pour veiller sur la vie de la Patrie. Le devoir de la servir est l'un des plus beaux dont l'homme puisse s'enorgueillir. C'est une raison de plus pour irriter nos jeunes gens à s'inscrire parmi les membres de la société de préparation militaire dépendant de l'Union Post-Scolaire et dirigée par le lieutenant Kinen. Ils y feront l'apprentissage de leur « métier de soldat ». Arrivés au régiment, les aptitudes qu'ils auront acquises n'auront plus qu'à porter leurs fruits, pour le plus grand bien de la nation tout entière. Et c'est aussi dans cette société qu'ils trouveront (bienfait plus appréciable encore), toutes les occasions d'exercer leurs énergies, au bénéfice de leur santé et de leur formation intellectuelle et morale.

L'IVRESSE MAUVAISE CONSEILLERE

Ayant bu plus qu'à leur soif, les nommés : Vandevinckel Arthur, couvreur, demeurant rue Dupuytren (cour Vienne), et Bray Pierre, journalier, demeurant rue Desurmont, 45, se sont battus. Pour ivresse et violences, ils ont été gratifiés d'une contravention.

COMMENCEMENT D'INCENDIE

Dimanche, vers 7heures du matin, les pompiers furent appelés rue de Madagascar, 12, chez M. Vanesse, où un feu de cheminée s'était déclaré. Ils n'eurent pas à intervenir, les habitants et voisins ayant éteint l'incendie. Les dégâts sont insignifiants.

LES CONTRAVENTIONS

La police a dressé procès-verbal pour vasse contre les nommés : Leman G., afficheur, meurant à Roubaix, rue des Longues-Haies, 132 ; Carpentier Pierre, journalier, demeurant rue de l'Amiral, 83 ; Descat Emérance, ménagère, rue Dupuytrem, cour Vienne, 7.

— Pour fermeture tardive de son cabaret, M. H. W., 45, rue Desurmont, s'est vu dresser procès-verbal.

MISE EN RECOUVREMENT

Le Maire de Tourcoing donne avis que le rôle de la taxe sur les cercles, exercice 1921, revêtu des formalités prescrites par la loi, est en recouvrement à partir de ce jour.

Les contribuables qui se croiraient indûment imposés ou surtaxés sont avertis qu'il leur est accordé trois mois à dater d'aujourd'hui pour adresser à M. le Préfet une demande en décharge ou en réduction.

Les réclamations qui ont pour objet une taxe égale ou supérieure à 30 francs, devront être rédigées sur papier timbré.

Toutes les réclamations doivent être accompagnées de l'extrait du rôle.

Brûlez du Coke
de l'Usine à Gaz
MEILLEUR MARCHÉ QUE LE CHARBON
Grande PAISSE sur les PRIX
Prix d'un Hl. n° 1 ou 2... 5 fr. au lieu de 6 fr.
» n° 0 ..... 4 50 » 5 75
» grésillon .. 3 » » 3 75
Rabais sérieux pour quantité importante
TRANSPORT A DOMICILE
0 fr. 60 en plus à l'Hectolitre

« AU FOYER DE COLBERT »

Distribution des prix du Concours de Tir de l'Amicale. — Avant de procéder à la remise des prix, M. Wagnon, président, constate avec satisfaction la vitalité toujours plus grande de la Section de Tir de l'Amicale. Ces résultats sont dus, dit-il, à l'empressement apporté par les Colbertistes à venir s'entraîner tous les dimanches au Stand du Foyer, et aussi, grâce au dévouement des dirigeants du Tir auxquels il rend hommage par la bonne marche donnée à ce sport si intéressant.

Ces résultats s'étendent au dehors, vu les brillants succès remportés au Concours des S. A. G. de la région, où l'équipe « adultes » en classe 3e avec prime de 50 francs et l'équipe « pupilles », 1re avec médaille d'argent du Ministère de la Guerre.

M. Albet Van de Walle, secrétaire du Tir, donne lecture du classement du concours organisé au sein de Colbert, et chaque lauréat emporte en souvenir : bronze, objet d'art, article de toilette ou de ménage, le tout de réelle valeur. Tous les lauréats recueillent au passage les applaudissements de leurs camarades, et un double « ban » en enlève à leur honneur et à leurs succès futurs.

En terminant, un appel auprès des jeunes gens des classes appelées sous peu sous les drapeaux pour les engager à suivre les cours de Préparation Militaire, en vue de l'obtention du brevet d'aptitude donnant droit à des avantages appréciables dans l'armée.

UNE REUNION de la COMMISSION SCOLAIRE
Pour la fréquentation scolaire

La commission scolaire, sous la présidence de M. Prot, inspecteur primaire, s'est réunie le dimanche 5 février à la Mairie. Etaient présents : MM. Nys, Guarin, Bouche, conseillers municipaux, Vandevenne, conseiller cantonal.

Les parents dont les enfants (garçons) ont manqué, sans raison valable, pendant le mois de décembre, ont été convoqués. M. l'Inspecteur, après leur avoir rappelé les prescriptions de la loi, les a invités à envoyer régulièrement leurs enfants en classe, sous peine d'avoir des ennuis.

Les enfants ayant l'âge de scolarité qui se trouveront dans les rues pendant les heures de classes seront arrêtés par les agents. Il n'est pas admissible que des enfants soient conservés à la maison pour faire des courses.

La commission scolaire se réunira de nouveau dimanche prochain 12 février.

A LA SOCIETE DES HABITATIONS À BON MARCHE « NOTRE MAISON »

L'assemblée générale des actionnaires de la Société « Notre Maison » aura lieu dimanche, 26 février, à 10 heures précises du matin, dans la salle des Adjudications, à l'Hôtel de Ville (entrée par la rue Desurmont).

Les actionnaires qui se trouveraient dans l'impossibilité d'assister à cette assemblée, sont invités à signer et à nous retourner le « Pouvoir » qu'ils trouveront joint à la convocation.

Ordre du jour. — 1. Election de deux scrutateurs ; 2. Allocution du président et rapport du Conseil d'administration sur les travaux de l'année écoulée ; 3. Rapport des Commissaires aux comptes ; 4. Approbation du bilan et du compte des profits et pertes, ainsi que du compte de répartition pour les exercices 1914-1920 ; 5. Même approbation pour l'exercice 1921 ; 6. Décharge du Conseil d'administration pour sa gestion pendant lesdits exercices ; 7. Même décharge au Collège des commissaires ; 8. Renouvellement du Conseil d'administration, élection de 7 membres ; 9. Election des commissaires aux comptes pour l'exercice 1922.

LE PRESIDENT.

THEATRE MUNICIPAL

Ce soir, à 8 heures, dernière représentation de « NELLY », le grand succès parisien, opérette à grand spectacle en 3 actes, musique de Marcel Lattès ; deux grands ballets.

— Jeudi, 9 février à 8 heures, première représentation à Tourcoing de « LA FILLE DE FIGARO », opérette à grand spectacle en 3 actes, musique de Xavier Leroux, l'auteur du « Chemineau » et de tant d'autres œuvres célèbres.

Autour de Roubaix-Tourcoing

WATTRELOS

FETES DU QUARTIER SAINT-LIEVIN. — Le Comité des fêtes du quartier Saint-Liévin, réuni sous la présidence de M. César Despréchin, a pris ses dispositions pour donner le plus d'éclat possible aux fêtes qui auront lieu les 4, 5 et 6 du mois prochain.

Le programme comprendra divers jeux et attractions et aussi un concours de petits balcons pour les enfants.

Le Comité a déjà reçu de nombreuses inscriptions pour la Braderie qui promet d'être particulièrement brillante.

Les marchands qui désirent un emplacement sont priés d'envoyer sans retard leur adhésion au secrétaire du Comité, M. Emile Gyselinck, 3, contour Saint-Liévin, à Wattrelos. Il y aura lieu d'indiquer la superficie de la place demandée.

A L'ABATTOIR. — Pendant les quatre premières semaines de janvier dernier, 113 animaux ont été sacrifiés à l'abattoir, savoir : 35 vaches, 10 taureaux, 24 veaux, 3 chèvres, 37 porcs et 4 chevaux, donnant un total de 21.486 kilos de viande nette.

En outre, 65.704 kilos de viande foraine ont été introduits à Wattrelos et soumis à l'inspection du vétérinaire, à l'abattoir.

La consommation de la viande, à Wattrelos pendant ces quatre semaines, a donc été de 87.190 kilos.

ETAT CIVIL. — *Naissance.* — Georgette Salmon, rue Thiers, 90.

Publications. — Jules Nacye, teinturier, et Aurore De Vlieghere, tisserande. — Louis Delepeul, employé de commerce, et Marguerite Cloots, couturière à Estaimpuis (Belgique).

Décès. — Irma Dubois, 22 ans, rue du Beck, 4. — Alfred Verguchten, 56 ans, rue de Lorraine, 28. — Denise Fortrie, 20 ans, rue du Sapin Vert, 30. — Louis Raimbaut, 77 ans, rue

CROIX

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Mardi prochain, 7 courant, le Conseil se réunira à 20 heures, pour examiner l'ordre du jour suivant :

1. Choix du secrétaire de séance ; 2. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière réunion ; 3. Plan de la ville, avis et vote de crédit ; 4. Eclairage de la Grand'-Place (transformation) ; 5. Urinoir Grand'-Place (réception définitive ; 6. Dommages de guerre (chalet bains, réception) ; 7. Bureau de Bienfaisance (budget) ; 8. Baux, prorogation (avis) ; 9. Boîtes aux lettres (entretien) ; 10 Crédits divers (vote). — Huis clos : assistances diverses.

ETAT-CIVIL. — *Publications.* — Vollekindt Louis, tourneur en fer, Tourcoing et Vandewalle Céline-Marie, tricoteuse, Croix. — Swartele Clément, forgeron et Buysens Louise-Marie, ménagère, Croix. — Pycke Pierre, garçon brasseur, Croix et Moular Philomène, sans profession, Roubaix. — Bose Louise, employé de tramwals, Croix, et Duplat Jeanne, rentreuse, Hem. — Delannoy Jules, graisseur et Matthys Philomène coupeuse de velours, Croix. Vandenberbhe Fernand, boucher, Croix et Baulanger Analise, sans profession, Dottignies (Belgique). — Scol Robert, industriel, Lille, et Fourdrain Germaine, sans profession, Croix. — Lesaffre Marcel, sculpteur, Roubaix et Morlighem Louise, piquèuse, Croix. — Boutier Georges, cimentier, Verdun, et Demortier Elise, sans profession, Croix. — Lescrauwaet Maurice ébéniste, et Leman Elise, doubleuse, Croix.

WASQUEHAL

LE TRANSPORT DES DEPECHES. — Les personnes qui désirent assurer le transport des dépêches, de Wasquehal à la Gare, sont priés d'en faire la demande sur papier libre, au directeur des postes et télégraphes, à Lille, avant le 15 février. Elles devront joindre à cette demande une pièce établissant leur nationalité (carte d'électeur, livret militaire, etc.), et faire connaître à quel prix elles effectueraient le service. Le marché à conclure aura une durée d'un an. Pour tous renseignements, s'adresser au receveur des postes, à Wasquehal.

LYS

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Le nommé Gaspard Procureur, 36 ans, magasinier, demeurant à Lys, rue de Lannoy, occupé chez Poullet Clovis, tanneur, a eu la main droite prise en fermant la porte d'un wagon, et s'est fait une forte contusion avec écrasement du pouce droit qui nécessitera un repos de 15 jours. — Dans la même usine Emile Picard, 54 ans, homme de peine, demeurant à Lens, cour Parent, a fait une chute par glissade en brouettant du charbon et s'est fait des contusions au côté gauche qui le forceront au repos pendant 10 jours. — Chez Boutemy frères, filateurs, rue du Bois, Flore Bulleau, 24 ans, étirageuse, demeurant à Lannoy, rue des Remparts, 26, a eu le doigt pris entre un rouleau et la chaîne de son étirage et s'est fait une plaie pénétrante qui nécessitera 15 jours de repos.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENNES ELEVES DE L'ECOLE COMMUNALE DES FILLES.

Les dimanches 12 et 19 février, l'association amicale des anciennes élèves de l'école des filles donnera en son local, rue de Tourcoing, deux grands concerts avec le brillant concours de la troupe Boussemart.

Le dimanche 12 février, on interprétera : « L'Majon d'Ertour » grande revue patoisante (paroles de notre sympathique Louis Pray'Vaux) et « Rosalie », comédie en un acte.

Le dimanche 19 février, on interprétera : « La Marraine de d'Gerre », comédie patoisante (paroles de M. Pray'Vaux) et Octave, comédie en un acte.

De stickets, au prix de 2 fr. 50, réservées et de 2 fr. les secondes sont en vente chez Ed. Toome, Maire ; Chombeau, au Bailly ; Faveur, place Neuville-en-Ferrain ; Paul Boussemart, rue de Gand, à Tourcoing.

MOUVAUX

PRIMES A LA NATALITE. — Le Maire fait connaître aux habitants que la loi de finances du 30 avril 1921 donne droit aux familles à l'obtention d'une prime de 300 francs à l'occasion de la naissance de leur quatrième enfant ou des suivants.

Mais encore faut-il pour que cette loi soit opérante, que les assemblées communales, s'engagent à prendre à la charge des communes la part leur incombant : c'est ce qui a été fait pour notre ville par décision du Conseil municipal en date du 9 Décembre dernier.

Il suffira aux intéressés de faire leur demande à la Mairie, en venant déclarer la naissance de ou des enfants donnant droit à la prime qui sera accordée à chaque famille de nationalité française, quelle que soit sa situation de fortune.

Toutefois, en vue d'encourager les mères à donner aux nouveaux-nés tous les soins désirables la prime, dont le taux a été fixé à 300 francs, est mandatée en deux fractions égales, les premiers 150 francs étant dus seulement lorsque l'enfant ayant motivé l'attribution de la prime est encore vivant à l'expiration du premier mois qui suit sa naissance et la seconde fraction, également de 150 francs n'étant mandatée que lorsque l'enfant en question a atteint l'âge d'un an.

Cette loi est entrée en vigueur au 1er janvier 1922.

LICENCE. — Le receveur des contributions indirectes rappele aux débitants de boissons que la licence du premier trimestre 1922 doit être payée, 4, rue de Boulogne, à Tourcoing, avant le 15 février, dernier délai. Il rappelle, en outre, qu'il n'est plus délivré d'avertissement.

HALLUIN

ETAT-CIVIL. — NAISSANCES. — Paul Dubois, rue du Tissage, 12. — Jean Doutreland, Caserne des Douanes, 4. — Raymond Vervaecke rue de Linselles, 92. — Jean-Baptiste Deroeze, rue Saint-Hilaire, 10. — Maurice Lacroix, rue Palestro, 11.

DECES. — Cécilien Madou 52 ans, rue de la Pannerie, 14. — Juliette Vercruysse, 3 mois, rue de Linselles, 108. — Urbanie Jacques, épouse Schout, 23 ans, rue de l'Est, 9. — Berthe Vanneste, 2 ans, rue Palestro, 2. — Marie Lepers, Vve Lesage, 68 ans, Chemin de Loisel, 89.

MADAME
Vous Guérirez
Par son action merveilleuse,
Par la guérison rapide qu'il aporte aux femmes qui souffrent,
Par ses propriétés remarquables et ses effets curatifs,
Le TRISTYL-NOYON
est supérieur à tous les produits que vous avez essayés. Il agit d'une façon certaine et immédiate contre les troubles de la menstruation, les Règles douloureuses, les Retards, etc., qu'il calme en 5 minutes infailliblement.
FEMMES, votre santé est en jeu
Seul, le TRISTYL-NOYON
vous délivrera des migraines, des névralgies, et de toutes les douleurs causées par la mauvaise circulation ou le fonctionnement irrégulier de vos organes.
Le TRISTYL-NOYON
est le spécifique des maladies de la femme (métrites, fibrômes, spasmes nerveux, etc.) et le seul remède qui agisse de suite contre les maladies du retour d'âge.
Son action est certaine ainsi que l'attestent de nombreux témoignages émanant du corps médical et des malades reconnaissantes.
Lisez cette lettre d'un éminent praticien :
...Ce traitement est certainement incomparable! Plusieurs malades que je désespérais de guérir lui doivent la santé et la fin de leurs maux. Le fait que je vous signale aujourd'hui est particulièrement remarquable. Ma clientèle avait essayé en vain de nombreux traitements et le cas semblait désespéré. Après la première semaine les douleurs étaient disparues, l'appétit revenait et l'amélioration s'accentua très rapidement.....
Tristyl-Noyon
FEMMES, vous ne devez plus souffrir
Seulement exigez bien le véritable TRISTYL-NOYON, le seul remède vraiment efficace. — Envoi franco contre mandat de 4 fr. 60 aux Laboratoires H. NOYON, à Roubaix et à Paris, 21, rue Auber. — Renseignements discrets et gratuits en demandant la brochure N.

LE REMEDE IDEAL POUR COMBATTRE LE
RHUMATISME
Dans le traitement du Rhumatisme en général depuis les cas bénins jusqu'aux rhumatismes aigus, l'usage de l'Iodex a toujours donné des résultats excellents. Cet onguent scientifique est le plus puissant des antiseptiques car il possède toutes les propriétés de l'Iode, sans en avoir aucun des inconvénients.
Les propriétés curatives d'Iodex agissent sur les tissus et suppriment l'inflammation; il rend aux articulations leur souplesse primitive et chasse la douleur.
Des milliers de Rhumatisants qui ont constaté les guérisons merveilleuses obtenues avec des massages d'Iodex attestent que cet onguent donne des résultats incomparables dans le traitement du Rhumatisme en général, même dans les cas les plus rebelles.
IODEX
TOUJOURS SUPÉRIEUR À L'IODE
Le Pot : 2 fr. 50 toutes pharmacies et chez FANYAU, pharmacien à Lille.

SPORTS & JEUX

HIPPISME

Les Résultats des Courses

Vincennes

DIMANCHE 5 FEVRIER 1922

	G	P
Première Course		
1 Rome (M. P. Vieil)	13 00	11 50
2 Risque Tout (P. Gitton)	— —	15 50
Deuxième Course		
1 Revercourt (M. Essartial)	47 50	23 50
2 Riffe (M. Macé)	— —	20 50
3 Ripaille (Souchon)	— —	42 50
Troisième Course		
1 Secteur (L. Dufour)	104 50	26 00
2 Sirène (L. Boudet)	— —	16 50
3 Semendria V (Gougeon)	— —	19 50
Quatrième Course		
1 Passeport (M. P. Vieil)	36 00	15 50
2 Ouisuti (E. Picard)	— —	15 00
3 Quarteron (P. Gitton)	— —	30 50
Cinquième Course		
1 Ramsès (D) (M. de Wazières)	233 00	36 50
2 Ramsès (L), (L. Dufour)	— —	16 00
3 Orsay (Chrétien)	— —	30 50
Sixième Course		
1 Sans Tache (M. L. Forcinal)	26 50	20 00
2 Rat des Champs (C. de Waz.)	— —	30 50
Septième Course		
1 Orpheline (Fournier)	35 50	20 00
2 Le 75 (H. Picard)	— —	58 00
3 Ondée (Bouley)	— —	92 00

Cannes

	G	P
Première Course		
1 Straight (J.-B. Lassus)	28 50	9 00
2 Jacqueline II (Berteaux)	— —	8 50
Deuxième Course		
1 Sereska (R. Petit)	8 50	6 00
2 Uber Alles (Zambelli)	— —	6 50
Troisième Course		
1 M. de la Vallière (Hawkins)	37 50	15 00
2 Chella (R. Petit)	— —	31 50
Quatrième Course		
1 Miss Belle (Demeinsignl)	28 00	15 50
2 Victorieux III (Bourmaygue)	— —	20 50
3 Mégère (Alexandre)	— —	16 50

Pau

	G	P
Première Course		
1 Damblain (Tauzia)	25 50	19 50
2 Leinster Laurele (Doumen)	— —	38 00
Deuxième Course		
1 Querelleur (Ed. Hatz)	17 00	14 00
2 Reid (R. de Tauzia)	— —	18 00
3 Girl Anabel (Doumen)	— —	32 00
Troisième Course		
1 Le Bouvier (L. Dufourc)	95 50	33 50
2 L'Yses (W. Head)	— —	23 50
Quatrième Course		
1 Lady Phrysa (J. Paillasse)	45 50	21 50
2 Le Pierreux (M. Ory)	— —	19 50

GUIDE-INDICATEUR LOUIS MASSON Couverture Rouge
Contient le Prix des Places, les Trajets et les RUES DE LILLE
Le plus complet
Le mieux informé
HORAIRE DES TRAINS

La Vie Ouvrière

A TOURCOING

SYNDICAT DES METAUX ET SIMILAIRES DE TOURCOING ET ENVIRONS

Les camarades tourneurs, ajusteurs, fraiseurs, raboteurs, chauffeurs, conducteurs, électriciens, chaudronniers, mouleurs, peignerons, manœuvres etc., sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le mardi 7 février, à 6 heures 30 du soir, au siège, 105, rue de la Cité.

Ordre du jour : examen de la situation ; formation d'une commission définitive.

Le secrétaire, J. ROUSSEAU.

A CAUDRY

La Grève des Tulles

Après sept semaines de chômage les tullistes restent calmes et conservent l'espoir de vaincre

La septième semaine de grève est commencée et les ouvriers conservent le même calme, la même espérance en la victoire finale. Par contre, le Comité patronal est complètement désemparé, et sa mauvaise humeur l'amène à prendre des mesures inconsidérées. Il avait déjà, il y a quelque temps, mis en demeure les gros fabricants qui faisaient travailler les façonniers, d'avoir à suspendre tout travail. Il vient maintenant d'interrompre la fabrication du tulle dans les communes de Bethencourt, Inchy et Béaumont, chez tous les adhérents à l'Association patronale des fabricants de tulles de Caudry et environs.

Sous une façade d'indifférence, on perçoit tout de même les appréhensions du Comité de combat qui a maintenant contre lui toute l